

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE DU JEUDI 23 DÉCEMBRE 2021

1 - Délibération pour désigner un avocat et autorisation à défendre devant le tribunal administratif concernant la protestation électorale présentée par Gérard Montseny, Philippe d'Aldeguier, Anne Batiste et Laurence Dor – d'Aldeguier

En date du 10 décembre 2021, une protestation électorale pour demande d'annulation de l'élection municipale partielle du 5 décembre 2021 a été déposée au tribunal administratif de Toulouse par Gérard Montseny, Philippe d'Aldeguier, Anne Batiste et Laurence Dor – d'Aldeguier.

Le conseil municipal doit délibérer pour désigner comme avocat Maître Ludovic Seree De Roch, avocat à Toulouse et autoriser Maître Ludovic Seree De Roch à défendre devant le tribunal administratif concernant la protestation électorale présentée par Gérard Montseny, Philippe D'Aldeguier, Anne Batiste et Laurence Dor – D'Aldeguier.

Approbation à l'unanimité des présents.